

Alzheimer : une solution innovante

LA BAUME-DE-TRANSIT 12 villas dans un environnement sécurisé pour accueillir des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et qu'elles puissent rester indépendantes le plus longtemps possible.

Le docteur Jean Sotton est à l'origine d'un mini-village de 12 villas construites autour d'un parc arboré clos donc sécurisé sur le village de La Baume-de-Transit. Jusque-là, rien de bien original. Mais ce lotissement est destiné à des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée pour laquelle il n'existe pas encore de traitement. Les chercheurs travaillent sur la mise en évidence de nouveaux biomarqueurs et avancent bien dans la détection précoce de la maladie dont on ne connaît pas la cause. Ce qui est sûr, c'est qu'il faut rester actif.

Jean Sotton précurseur et chef d'entreprise imaginatif

Le docteur Jean Sotton n'est pas un inconnu ici. Déjà en 1987, après avoir acquis 3 hectares de bois dans la campagne baumoise, une Ehpad Asclépios pour 55 malades voit le jour, (et d'autres ailleurs) reprise en 2015 par le groupe Colisée.

Médecin coordinateur à l'hôpital de Nyons, se trouvant devant des cas de démence, à l'époque on ne parlait pas d'Alzheimer, puis une période passée à l'hôpital Kremlin-Bicêtre à Paris et un travail sur le vieillissement cérébral, Jean Sotton s'attachera à ouvrir une nouvelle voie dans la prise en charge des gens perdant leurs facultés cognitives.

Etil continue de créer de nouveaux emplois, encore et d'abord à La Baume de Transit. Les logis d'Epidaure, nom donné à ce lotissement, sont une alternative au placement en Ehpad. En effet, il sera possible pour un couple dont l'un des

membres souffre de troubles de poursuivre la vie commune.

Les avantages pour une vie sociale harmonieuse

Lorsqu'il devient difficile de rester chez soi, l'aidant dont le rôle est lourd et difficile trouvera réconfort et soulagement auprès d'équipes spécialisées. Le loyer mensuel est de 1 180 € par couple avec les charges qui comprennent l'accueil physique, l'entretien du linge hôtelier, des espaces verts, téléassistance jour et nuit... Le couple peut percevoir l'allocation logement.

Des activités diverses pour tous, conférences, ateliers, gym... Le domicile loué est clos, très bien équipé avec 2 chambres dont une adaptée Alzheimer, avec porte de garage automatisée, meublé ou non selon préférence, il est possible d'y mettre ses propres meubles.

En cas de décès du patient, l'aidant disposera d'un an pour libérer le pavillon.

Quelles aides ?

Les locataires sont libres de leurs décisions, continuer à employer le même personnel que chez eux pour le ménage, l'accompagnement, la toilette, etc. Aussi bien ils contacteront le réseau Aloïs service à domicile se trouvant sur le même site baumoise qui emploie 35 salariés et dont le gérant est également Jean Sotton.

Un réseau qui dispense toutes les prestations déjà énumérées, avec diverses aides possible. APA, aide sociale, mutuelle, assurance, caisse de retraite peuvent également prendre en charge ces services ainsi que la



Cour privée d'un logis menant au parc.

garde itinérante de nuit permettant à l'aidant de se reposer sans être dérangé.

L'accès à la maison de l'autonomie avec prise en charge personnalisée dans la journée permettant au conjoint de profiter de temps libre pour ses activités, un bilan psychométrique étant établi pour chaque patient.

La maison de vie de 100 m² comprend entre autres un coin restauration où familles et amis peuvent se retrouver, 2 chambres de repos avec sanitaires.

Marie-Noëlle Raoux

Logis d'Epidaure 04 75 98 38 38
www.logis-epidaure.com



Jean Sotton et sa fille directrice d'Aloïs service.

